Biennale des villes en transition
Grenoble • 1er-4 avril 2021

Séminaire Biodiversité et changement climatique « De la planification à l'action »
1er avril 2021

Panorama d'actions exemplaires de collectivités

Marc Barra
Écologue - ARB îdF

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
SCoT 2030
DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Réduire fortement le rythme d'artificialisation brute

- Réduction par 2 de l'artificialisation des sols d'ici 2030 et la déclinaison de cet objectif dans les SRADDET

- L'option d'une échelle plus fine que celle de l'armature régionale (commune ou interco) a été écartée, ce qui revient à laisser le soin aux collectivités de fixer leur propre trajectoire ou de se conformer aux décisions prises à l'échelon supérieur.

Convention Citoyenne pour le Climat

- Priorité à la rénovation et la réhabilitation de l'existant

- Ne plus urbaniser quand les collectivités disposent encore de **gisements de recyclage** suffisants

- Interdire les **nouvelles zones commerciales** sur les terrains agricoles et naturels

- **Densification maitrisée** : sans sacrifier les espaces de **nature en ville** et de **pleine terre** (et le cas particulier des friches urbaines)

- Elaborer une stratégie de **renaturation** à la hauteur des enjeux

Des choix avant tout politiques ?

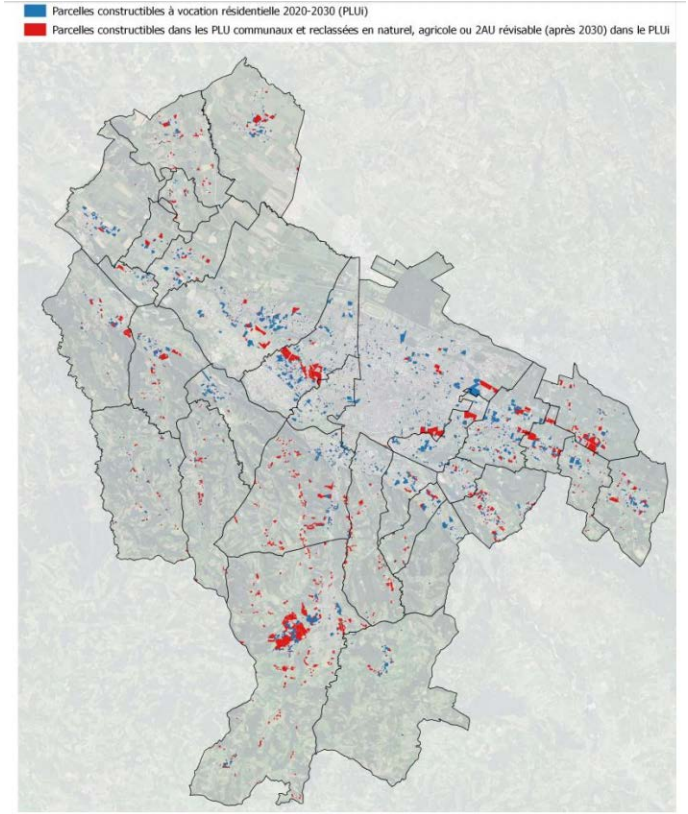

Le **PLU de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées** : 215 hectares de zones d'activités économiques périphériques reclassées en zones naturelles ou agricoles = 83% de réduction de zones constructibles dans les hameaux.

Alsterdorf, à proximité de Hambourg, a interdit la construction de maisons individuelles

Protection de l'existant

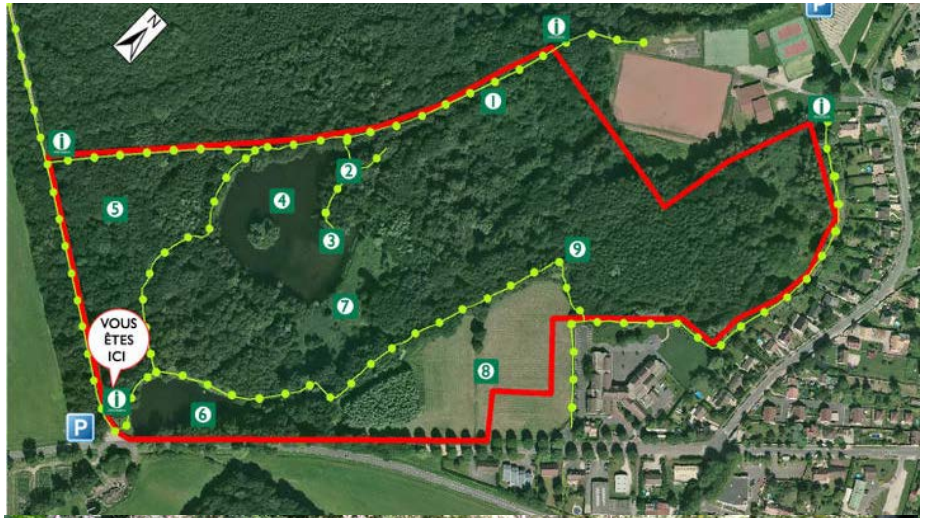

Cette Réserve naturelle volontaire (RNV) a été créée par les élus de la commune en 1990 pour faire face à la menace d'un projet de golf impliquant la destruction de ce milieu humide.

Budget : 240 000 € (travaux de réhabilitation/préservation sur 25 ans) ; 1 500 €/an (pour le fonctionnement annuel de la Réserve Naturelle Régionale).

Partenaires financiers : PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, Région Île-de-France, le Département des Yvelines (78)

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES ÉTANGS DE BONNELLES:
http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/reserve-naturelle-regionale-des-etangs-de-bonnelles

La connaissance : préalable indispensable à la préservation

SCoT du Pays de Rennes et ses Milieux naturels d'intérêt écologique

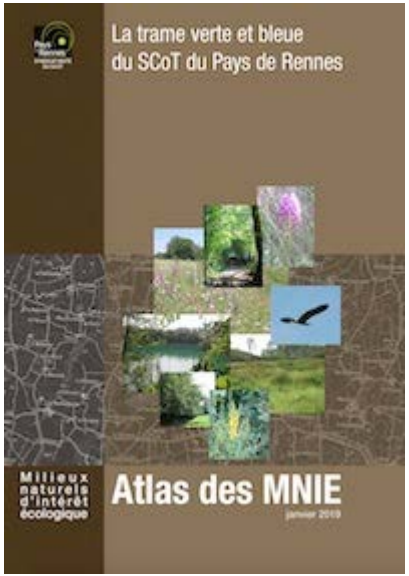

Les MNIE sont des milieux qui, par leur diversité ou leur rareté faunistique et/ou floristique, sortent de l'ordinaire. Ils sont recensés dans un atlas mis à jour en juin 2016 et intégrés dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Intégration de la trame verte et bleue dans le PLUi

Lauréat 2013

A lire : [Intégration de la trame verte et bleue dans le PLUi]

Reconquête des SFN en milieu agricole

La restauration d'éléments structurants du paysage, comme les haies, les talus, les bandes enherbées dans les cultures, est un atout pour réguler l'écoulement et le ralentir. En fond de vallée, la plantation de haies denses transversales au cours des rivières permet de freiner les écoulements et favoriser l'infiltration de l'eau vers les nappes en augmentant la porosité.

2017 et 2018, une opération de plantation de haies champêtres a été proposée aux agriculteurs volontaires car les haies permettent de réduire la vitesse et le volume des ruissellements. En effet, les végétaux freinent les écoulements et les racines accélèrent l'infiltration de l'eau. Plusieurs types de haies sont distingués selon leur vocation :

- « la haie de lutte contre les ruissellements concentrés » […] implantées de façon dense et en quinconce ;
- « la haie de maintien de talus » a pour but de consolider les sols en profondeur afin de résister aux ruissellement. (espèces à enracinement profond) ;
- « la haie simple » freine les ruissellements diffus = une haie traditionnelle du paysage rural

LUTTE CONTRE L'ÉROSION ET LE RUISSELLEMENT http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/lutte-contre-lerosion-et-le-ruissellement-des-sols-en-milieu-agricole

A lire aussi : Rapport de visite 2019

Aménagement d'un parc post-industriel : 5ha de zone d'expansion de crues et récréatifs

Lauréat 2018

A lire : Aménagement d'un parc post-industriel

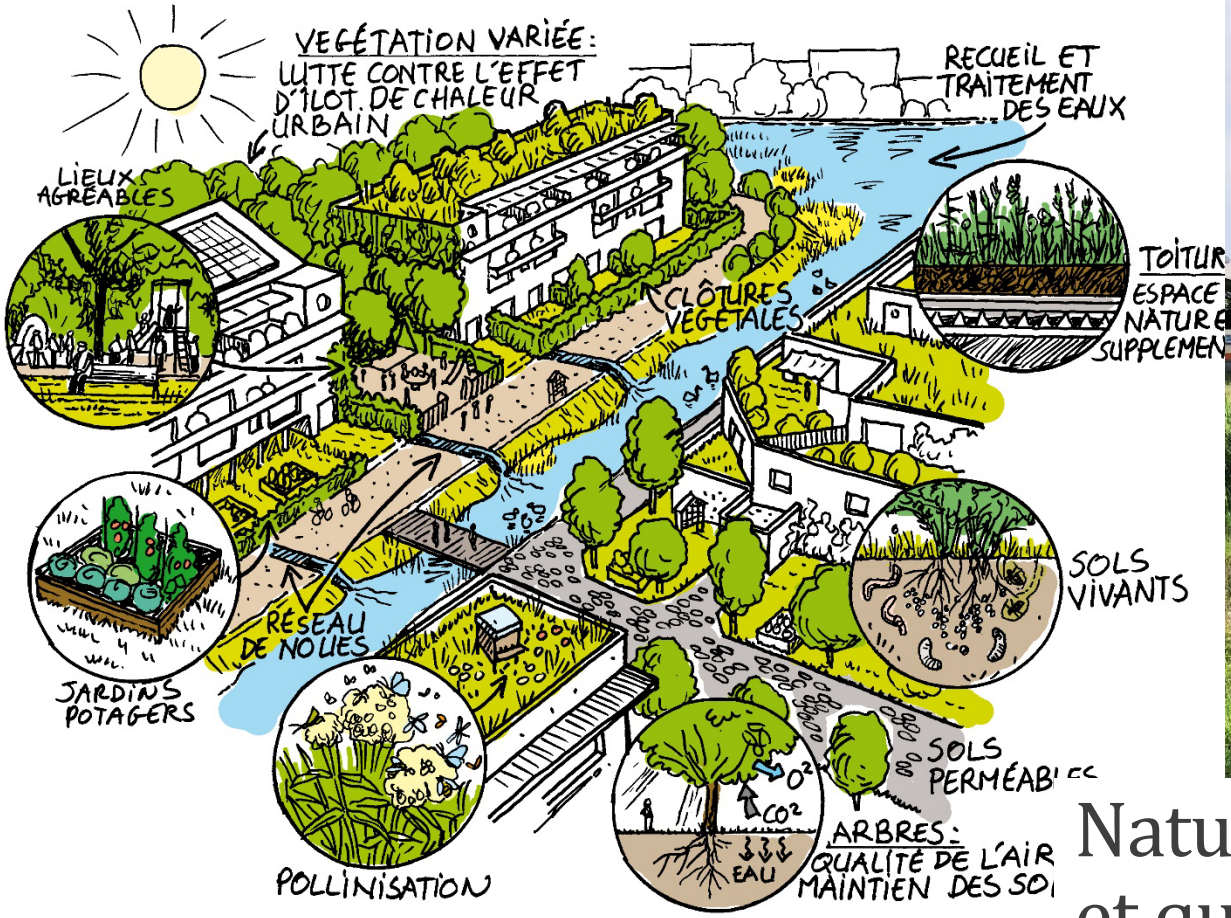

Nature en ville : quantité et qualité

Synthèse des études existantes

Ville
45 % de nature minimum pour la stabilité environnementale
Szulczewska, B. et al. (2014). *Land Use Policy*

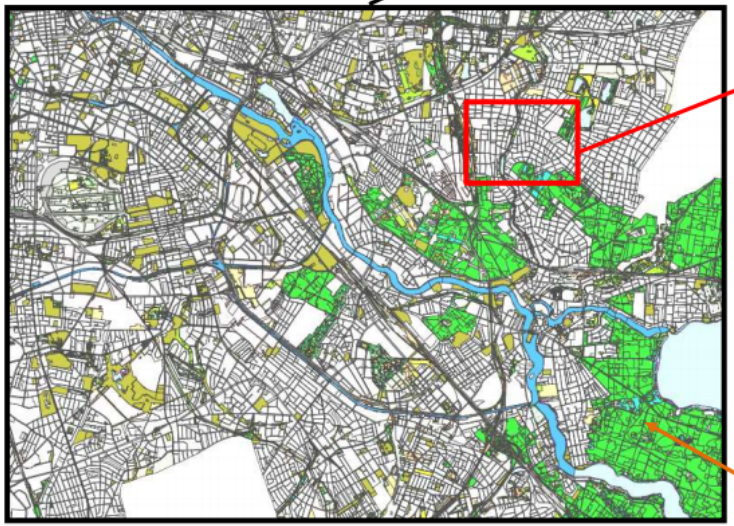

Ville de Berlin (Kowarik 2015)

Quartier
30% de nature proche pour limiter l'anxiété, le stress et dépression
Cox, D. et al. (2017). *BioScience*

10 m² d'espaces ouverts au public par habitant
Circulaire du 8 février 1973 relative à la politique d'espaces verts

Site
Surface continue de 4 hectares minimum pour le maintien d'une biodiversité fonctionnelle
Beninde, J. et al. (2015). *Ecology letters*

Source : François Chiron (Laboratoire ESE)

Planification des sols

Atlas de la qualité des sols de Berlin comme outil d'aide à l'aménagement

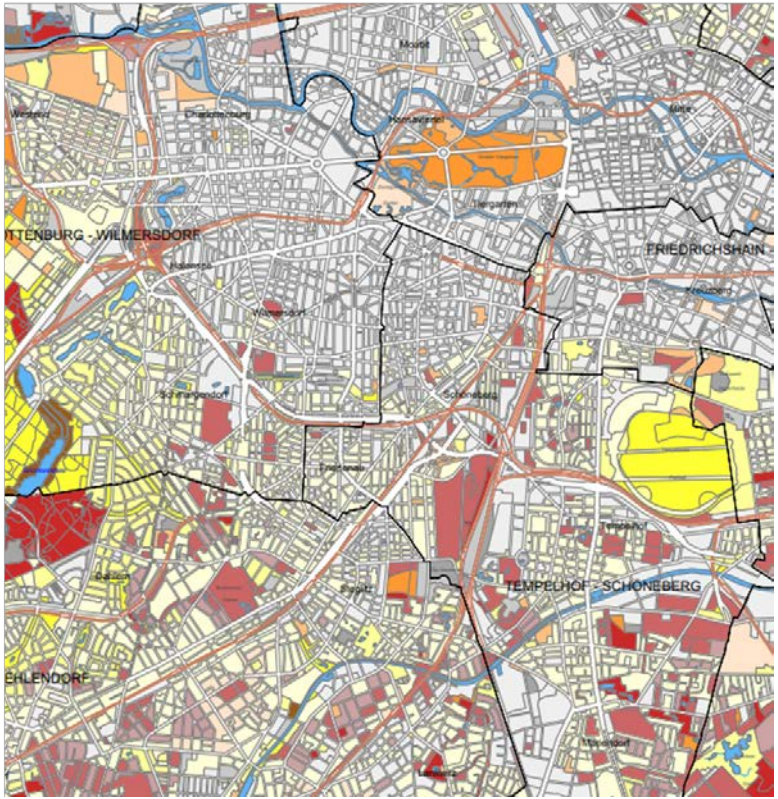

Prise en compte de la qualité des sols *(PLU de Gardanne)*

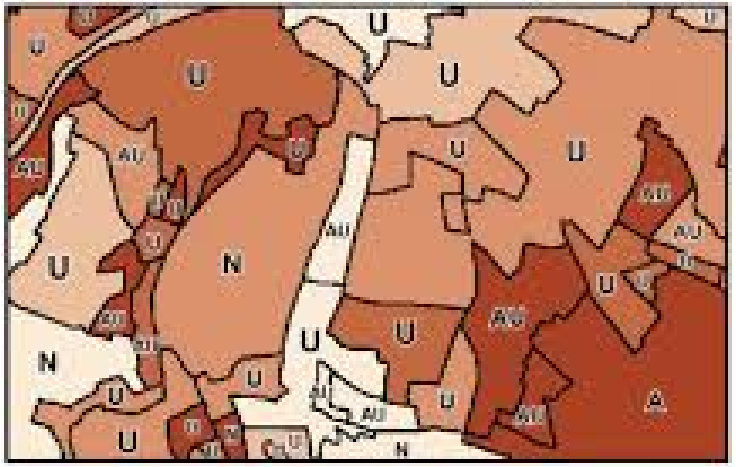

3

Le PLU : un outil de préservation et de reconquête de la nature en ville

par David GILLIG,

avocat au barreau de Strasbourg,
associé de la SELARL SOLER-COUTEAUX et ASSOCIÉS,
chargé d'enseignement à la faculté de droit de Strasbourg

La densification est nécessaire pour lutter contre l'artificialisation des terres et l'étalement urbain. Il est toutefois souhaitable de préserver et reconquérir la nature et la biodiversité en ville afin de lutter contre la minéralisation excessive des villes et les îlots de chaleur, surtout dans un contexte de réchauffement climatique continu. Au plan du droit de l'urbanisme, le PLU apparaît comme un instrument particulièrement adapté à ces enjeux. Il met à la disposition des communes et intercommunalités compétentes en matière d'élaboration de ce document d'urbanisme une « caisse à outils » qu'il leur appartient d'utiliser à bon escient.

Epinay-sur-Seine - Parc de La Réserve

Surface : 1,5 ha ; **Budget** : 1,9 million €

Coefficient de pleine terre

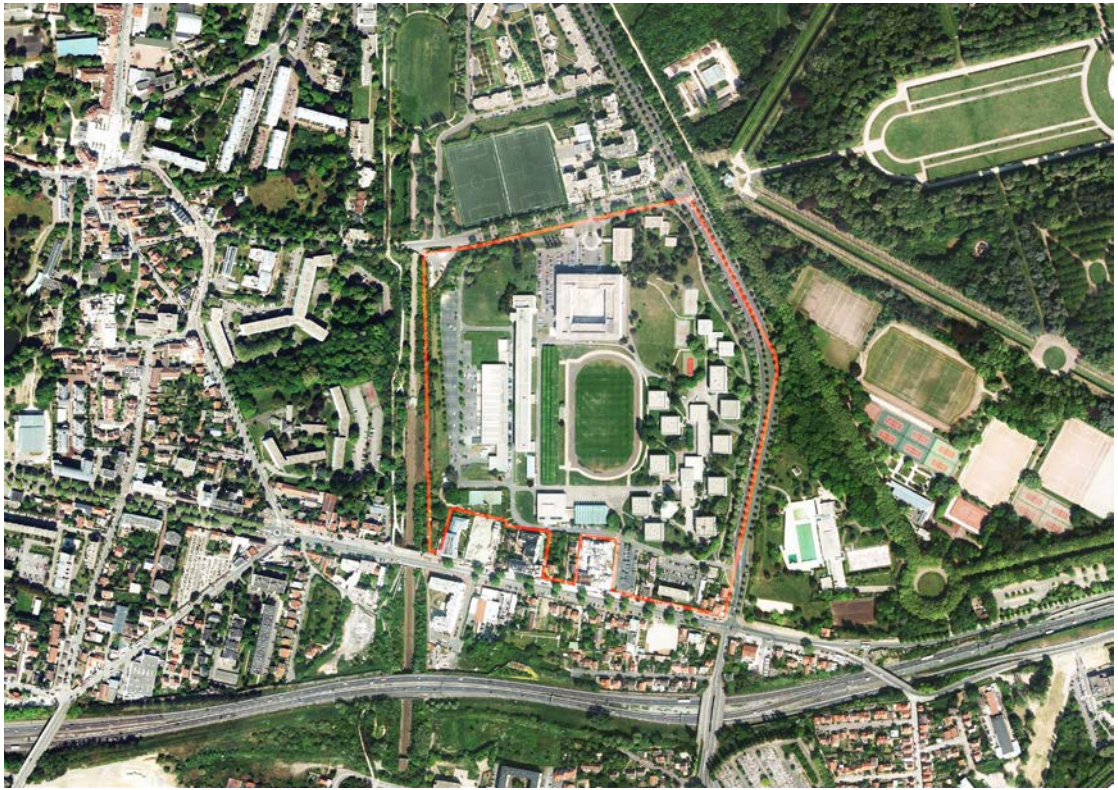

Zac LaVallée - Chatenay-Malabry (existant = 8ha de pleine terre)

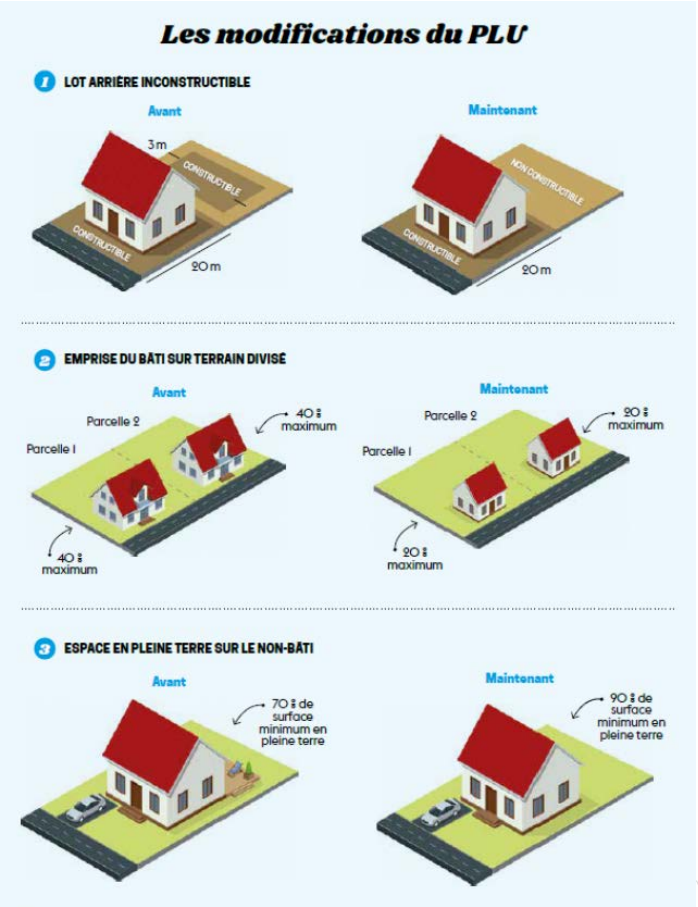

Gestion du ruissellement et du risques d'inondation

Zone d'expansion de crues du Vignois *(Gonesse)*

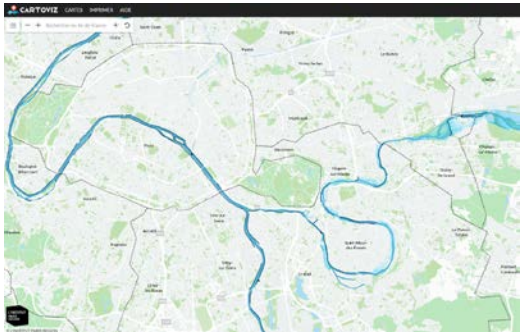

Parc des Guillaumes *(Noisy-le-Sec)*

Désimperméabilisation des cours d'école

artisan
Le climat change, adaptons-nous avec la nature

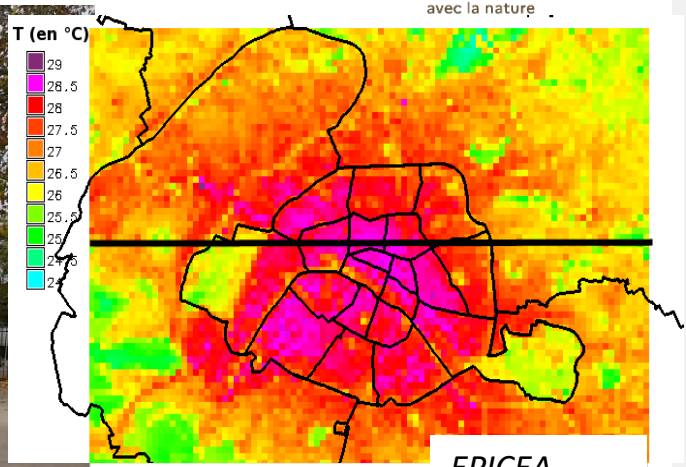

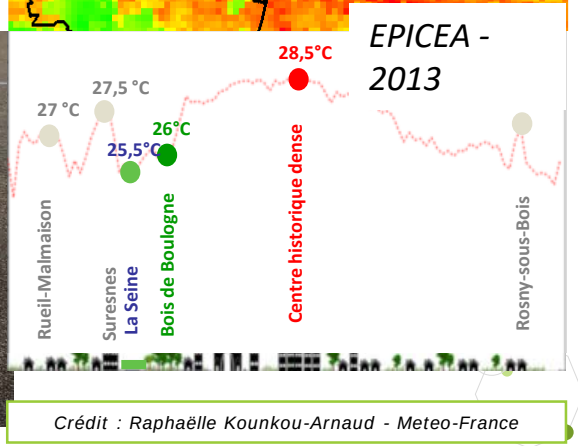

Crédit : Raphaëlle Kounkou-Arnaud - Meteo-France

Arbres et
plan climat

Lauréat 2019

GRANDLYON
la métropole

A lire : Métropole de Lyon – rapport de visite 2019

©Laurence Danière - Métropole de Lyon

Une expérimentation à Aulnay-sous-Bois

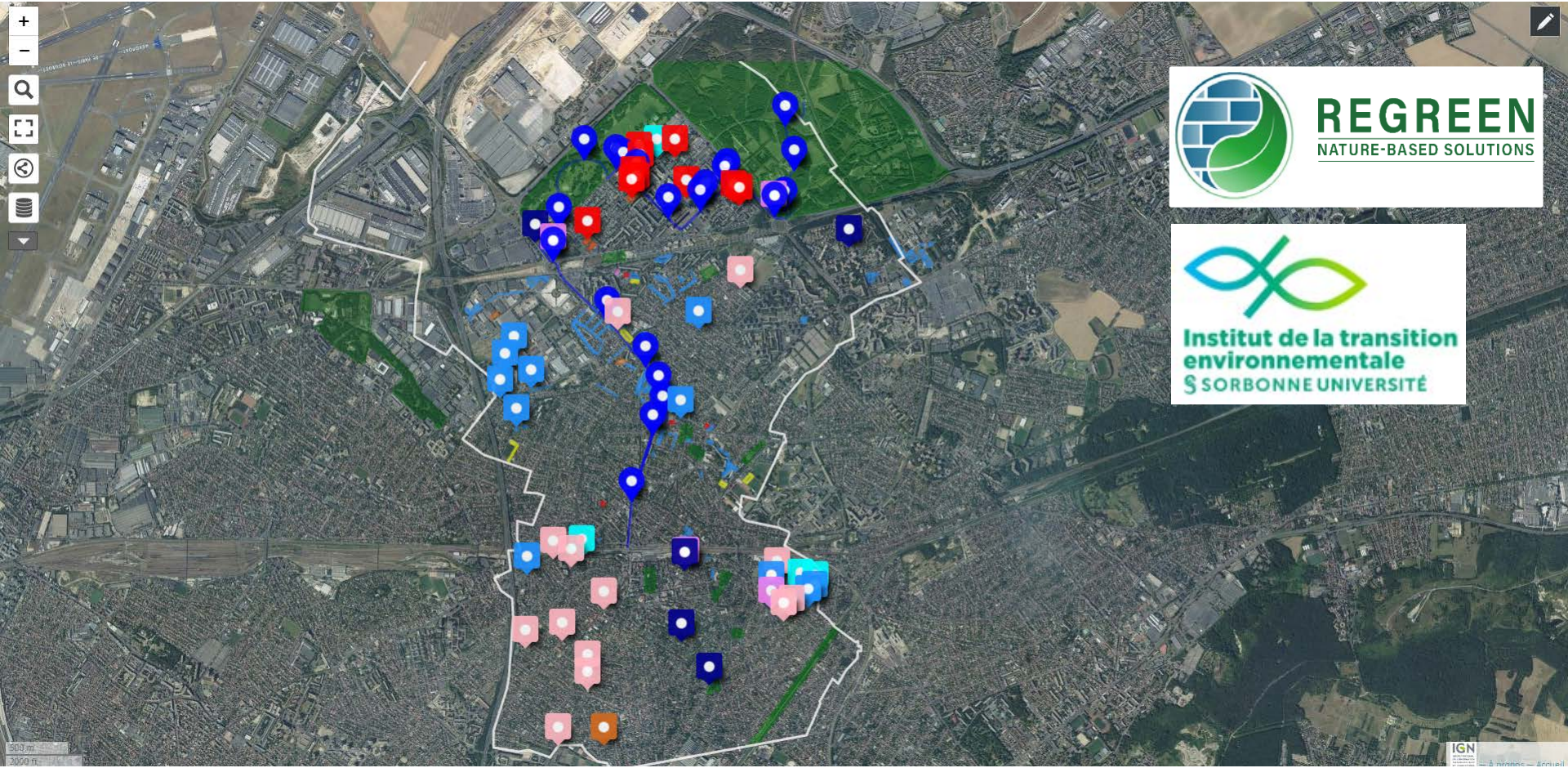

Renaturation dune friche urbaine imperméabilisée

Saint-Nicolas-de-Redon – Le Transformateur

5 ha

Les territoires agissent et s'engagent pour la nature

Deux dispositifs complémentaires

> Faites l'état de vos pratiques, définissez vos actions pour 3 ans et **valorisez votre engagement à agir.**

> Un appui technique des ARB pour réalisation de vos engagements.

https://engagespourlanature.biodiversitetousvivants.fr/territoires

Thème 2021 « Paysage et Biodiversité »

> **Valorisez des actions** que vous avez menées

> Des trophées & figurer au recueil d'actions exemplaires

http://www.capitale-biodiversite.fr/